



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

107^e CONSEIL D'ADMINISTRATION (7 MAI 2025)

Rapport d'activité 2024 – Conventions de financement (970M€) – Matinée vélo au Parlement européen

Strasbourg, le 7 mai 2025 – M. Franck LEROY a présidé la 107^{ème} séance du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France).

1. Actualités

Le président a souligné l'importance de l'Agence et la nécessité de mieux faire connaître son rôle au regard des récents débats à l'Assemblée nationale. Une [tribune](#), signée par plusieurs anciens Présidents de l'Agence ainsi que les Présidents du Conseil d'orientation des infrastructures (COI), du GART, de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et de la Fédération des industries ferroviaires (FIF) est parue dans le journal Le Monde le 15 avril 2025. Le 14 mai, l'audition par la [commission d'enquête](#) du **Sénat** sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat, permettra à Franck LEROY de rappeler l'importance de l'AFIT France pour **garantir sur le long terme les investissements** dans les infrastructures de transport, **assurer** leur **transparence** et **prévisibilité** ainsi que la **souplesse** nécessaire compte tenu des aléas inhérents à la concrétisation des projets.

La conférence « [Ambition France Transports](#) » lancée lundi 5 mai à Marseille par le [Premier ministre](#) a pour objectif de créer un nouveau système de financement des infrastructures de transport, à la fois **soutenable, crédible et durable** où les recettes issues de l'activité des transports servent directement à leur financement — un principe sur lequel repose l'Agence depuis sa création.

Mme Lucia LUIJTEN, secrétaire générale de la [Commission centrale pour la navigation du Rhin](#) et **Mme Claire MERLIN**, directrice générale du [Port autonome de Strasbourg](#), ont fait l'honneur de présenter les missions structurantes de leurs institutions aux membres du Conseil d'administration.

2. Rapport d'activité 2024

Le Conseil d'administration a **adopté le rapport d'activité de l'Agence dans un format simplifié** dans un souci d'amélioration permanente. Il dispose de plusieurs focus sur des projets emblématiques financés par l'Agence et est étayé par des comptes rendus d'exécution transmis par les principaux bénéficiaires de financement. Sa publication fera l'objet d'une information particulière.

3. Approbation de projets de conventions et d'avenants

Les administrateurs ont adopté **3 conventions et 14 avenants**, dont deux sans incidence financière, pour un montant total de plus de **970 millions d'euros**.

Les conventions et avenants de financement des investissements portent notamment sur :

- les aménagements ferroviaires au **sud de Bordeaux** et au **nord de Toulouse** du Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (**GPSO**) pour près de **529M€** ;
- les aménagements ferroviaires de la **Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur** pour plus de **275M€** ;
- les transports en commun du plan '**Marseille en grand**' pour plus de **90M€** ;
- le matériel roulant des trains d'équilibre du territoire (TET) concernant les lignes Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) et Paris-Clermont (PCLE) pour près de **55M€** ;
- les **outils digitaux** au bénéfice des services de **fret ferroviaire** pour **20M€**.

Le relevé des délibérations comportant la liste des délibérations approuvées est accessible sur le site internet de l'Agence, rubrique '[L'AFIT France / Conseil d'administration](#)'.

4. Agenda

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le 2 juillet 2025.

5. Matinée vélo à Strasbourg

Voir annexe ci-jointe.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) a pour mission de garantir la mise en œuvre, sur le temps long, des investissements en faveur des infrastructures de transport et en particulier la régénération et la modernisation du patrimoine de l'Etat ; mettre en commun les ressources financières en provenance des modes carbonés (route, aérien) pour concourir, au nom l'Etat, au financement des investissements dans les infrastructures de transport routières, ferroviaires, fluviales, portuaires et transports du quotidien ainsi que dans le matériel roulant ferroviaire (TET) ; assurer la transparence, la fiabilité et la prévisibilité des financements, ainsi que la souplesse nécessaire compte tenu des aléas inhérents à la concrétisation des projets d'infrastructures de transport.

Fin 2024, les financements consentis et restant à payer s'élevaient à 14,6 milliards d'€. En 2025, le budget annuel de l'Agence est de 3,7 milliards d'euros.

L'AFIT France est administrée par un conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Les ressources de l'Agence proviennent de recettes affectées issues des mobilités carbonées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes et amendes des radars automatiques.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité – [le rapport d'activité 2023](#) - les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration.

Contacts presse du ministère chargé des transports

Tél : 01 40 81 10 86

Mél : presse.mt@ecologie-territoires.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 72 78

Mél : katrin.moosbrugger@afit-france.fr

Matinée vélo



Cette journée s'est déroulée dans le cadre du vingtième anniversaire de l'AFIT France et du 5^{ème} anniversaire de Mai à vélo, en présence de nombreux acteurs politiques, institutionnels et associatifs.



Une journée organisée à l'occasion de *Mai à vélo*

Balade transfrontalière à vélo

En partenariat avec Mme Fabienne KELLER, députée européenne, et l'association Mai à vélo, représentée par Maria JEBLI-CHÉDEVILLE sa présidente, l'AFIT France a organisé une matinée dédiée au vélo. Ainsi, le 7 mai 2025, 70 participants se sont retrouvés devant le Centre européen des consommateurs (CEC) à Kehl, accueillis par son directeur, M. Christian TIRIOU.

M. Franck LEROY, président de l'AFIT France, Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Fabienne KELLER et François KALFON, députés européens, Rodolphe GINTZ, Directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités, étaient au rendez-vous devant le CEC.

Tous les participants se sont ensuite rendus au Parlement européen de Strasbourg par une balade à vélo organisée par le Strasbourg Vélo Club.

Tables-rondes au Parlement Européen

Madame Fabienne KELLER et M. François KALFON ont accueilli les participants à l'occasion de tables-rondes tenues au Parlement européen, ouvertes par M. Franck LEROY, Mme Fabienne KELLER, Pia IMBS et Jacques WITKOWSKI, préfet de la région Grand Est.

Les lauréats du Hackathon européen, dont le prix a été décerné le 25 mars 2025, ont eu l'occasion de présenter leur projet, relatif à la décarbonation des transports de marchandises.

La première table-ronde, « **Comment le vélo peut-il être un outil d'égalité des citoyens et des territoires ?** », fut l'occasion d'une rencontre entre différents spécialistes des questions de mobilité cyclable, avec la participation de Fabienne KELLER, Holger HAUBOLD, directeur de la propriété intellectuelle et de la collecte de données – EFC, Patrick GUINARD, Président de la filière économique France Vélo et Philippe CRIST, expert international en mobilité et innovation. Partageant une vision commune sur la place importante devant être accordée au vélo dans les mobilités, les intervenants ont appuyé sur la nécessité du déploiement d'infrastructures pensées et étudiées au niveau local,

régional, national et européen, afin de renforcer l'attractivité du mode cyclable. Ils faisaient également état de la nécessité de redorer l'image du vélo, mode actif, sain et décarboné et de rappeler la simplicité de son utilisation. M. Franck LEROY, modérateur, et président de la Région Grand Est rappelait à ce titre que **55% des habitants de la Région Grand Est résidaient à moins de 5 km d'une gare.**

La deuxième table-ronde portait sur le thème « **Tourisme à vélo et aménagement du territoire : investir dans une économie durable ?** », avec François KALFON, Claudine LECESTRE, présidente de la commission Tourisme et Territoires de la Fédération Française du Vélo, et M. Rodolphe GINTZ.

En tant que modératrice, Pia IMBS a souligné que les **600 km de pistes cyclables de l'Eurométropole de Strasbourg** - souvent situées aux abords des canaux - **contribuent fortement à l'attractivité touristique.** Claudine LECESTRE a rappelé tous les **bienfaits de la découverte des territoires par le cyclotourisme,** et des atouts d'une fédération pour mobiliser de futurs usagers du vélo, notamment par la proposition de différentes activités cyclables. Elle signifiait également que concomitamment à la démocratisation des modes actifs, **l'enjeu de l'éducation et de la sensibilisation au code de la route** se renforçait. Rodolphe GINTZ a fait état d'un *triptyque* fonctionnel nécessaire au développement des activités cyclables : **le besoin d'infrastructures de qualité, le développement de service, et le déploiement de publicité pour les faire connaitre et les rendre attractifs.** Il soulignait que l'Etat - en lien avec les collectivités - impulsait une politique d'infrastructures structurantes, notamment grâce aux véloroutes, qui permettent de relier les territoires entre eux. M. François KALFON a rappelé tous les enjeux du déploiement de **politiques publiques cohérentes, qui constituent un poids significatif dans l'évolution des modes et usages.** Il rappelait que **l'industrie du vélo avait été redynamisée en Europe grâce des politiques ambitieuses,** notamment par la montée des droits de douane sur les vélos à assistance électrique. Il soulignait qu'en raison de la mise en place de telles politiques, 83% des vélos utilisés en Europe étaient aujourd'hui produits au sein de l'Union européenne. Enfin, **tous signifiaient le besoin de construire un récit positif et donnant envie aux usagers,** celui du vélo comme vecteur de rencontres et de durabilité.

M. Rodolphe GINTZ et Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE **ont conclu cette matinée.** Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE a rappelé que l'association Mai à vélo, loin de marquer une opposition entre les modes de transport, se voulait inclusive et ne portait qu'une ambition : **redonner envie, à tous les citoyens, de se déplacer à vélo.** M. Rodolphe GINTZ, concluait en rappelant combien le thème des mobilités cyclables était structurant et empreint de forts enjeux économiques, écologiques et de souveraineté.